



**vendredi 29 au dimanche 31 mai 2009.**

C'est un véritable événement qui va se dérouler cette année à Briord. Un grand chapiteau de cirque sera installé pour accueillir les concerts.

La Salle Polyvalente recevra une belle exposition/spectacle de décors de marionnettes.

Une bourse aux instruments de musique le samedi, un marché aux produits du terroir le dimanche, des ateliers artistiques gratuits, pour petits et grands, et des spectacles pour les enfants des écoles et centres aérés auront également lieu

Tous les genres musicaux, adaptés à tous les âges y figureront : soirée « musiques actuelles », chansons, fanfare festive, musiques du monde, promenades musicales au fil de l'eau, fins de soirée des plus sympathiques à bord du Dauphin Bleu ancré au port de Briord, un très beau spectacle pour marionnette et piano à voir en famille le dimanche après midi, sans oublier la désormais fameuse dégustation musicale !

Et bien sûr, de nombreux apéro- concerts gratuits, répartis sur tout le territoire du Bugey Sud, agrémentés des vins de nos chers vigneron locaux.

Avec ce festival, c'est aussi tout un public extérieur au Bugey qui viendra découvrir cette belle région, et vous êtes les mieux placés pour l'accueillir !

Vous pouvez participer de bien des façons :

*par exemple en proposant une chambre pour héberger le temps du festival un ou plusieurs artistes. Merci de contacter Chantal Bathmann, habitante de Briord : sur 04 74 36 14 66 ou 06 79 07 27 52 ou par email: chantal.bathmann@orange.fr (l'année dernière, à Brégnier Cordon, de belles rencontres ont eu lieu entre artistes et habitants hébergeant.)*

*en devenant bénévole le temps du festival, à la buvette, en cuisine, pour monter la scène, pour dresser le chapiteau, pour accueillir le public..., vous avez le choix (et sachez que les bénévoles adorent l'ambiance « En Grangeons la Musique » !) N'hésitez pas à contacter dès maintenant notre régisseur général, Tibo : sur 04 78 47 74 24 ou 06 42 01 03 52 ou engrangeons.prod@gmail.com*



Et, pour annoncer le festival, un concert gratuit aura lieu le Dimanche 5 Avril 2009 à 16h30 à l'église de Saint-Benoit, avec des Chants des Balkans, suivi d'une présentation du festival.

Alors , surtout, réservez votre week-end de Pentecôte, les 29, 30 et 31 Mai 2009, informez vos amis et rejoignez nous pour cette belle fête musicale et locale !

Bien à vous,

**Jean-Claude Guerre**, directeur artistique du festival « En Grangeons la musique »

P.S . Même si cette remarque est un peu prématurée, il faudra vraiment réserver pour les spectacles : le prix des places reste modeste et l'année passée, à Brégnier Cordon, nous avons dû refuser du monde !



### Le mot du Maire

En mars dernier, une nouvelle équipe municipale que j'ai l'honneur de présider, s'est remise au travail. Tout d'abord, un grand merci à tous pour cette confiance renouvelée. Ce nouveau contrat, nous impose certes de continuer le travail entrepris, mais nous oblige aussi à faire encore plus et mieux.

Sans attendre, le nouveau conseil municipal s'est mis à pied d'œuvre pour la réalisation de l'atelier communal de découpe et de préparation. Pour un montant de 80 000 €, sept mois plus tard il était mis à disposition des associations.

[NDLR—voir les règlements pour le local dans ce bulletin] Je tiens ici à féliciter et remercier toutes les entreprises pour le sérieux et l'efficacité de leurs travaux. Sans oublier Georges CANTIN et Paul BONNARD pour leur présence quotidienne et le suivi minutieux du chantier. Vouloir déléguer est une chose, encore faut-il avoir les gens pour !!! Posséder les deux est incontestablement un atout et un réel plaisir. Pour la réalisation de ce local, notre député Etienne BLANC nous a obtenu une subvention de 7000 € sur les fonds de la réserve parlementaire.

L'étude de recherche en eau s'est

# LOMPNAZ

## Bulletin

### Municipal

Edition 12

janvier 2009

poursuivie cet été par des essais de pompage concluants : 75 jours de pompage à plus de 4 m3 par heure. Les traçages effectués semblent indiquer une bonne protection de la source. L'analyse de tous ces résultats doit nous parvenir dans les prochains jours.

En janvier 2008, je vous faisais part de mon inquiétude à pouvoir maintenir notre Centre de Première Intervention au village. Bravo à nos pompiers pour leur réactivité et leur volontarisme. Mais il faut désormais mettre en place une structure aux bases solides pour assurer un maintien durable de notre CPI.

Ranger du matériel incendie ou concevoir un local est chose

Le Mot du Maire	1
Commissions Communales	3
Numéros pratiques	3
Etat Civil	3
Comité des Fêtes	4
Dates à retenir	4
Sou des Ecoles	5
Sapeurs Pompiers	5
Société de la Chasse	5
Règlement Local Commune	6
Nouvelles Entreprises	7
En Grangeons la Musique	8

relativement facile, mais gérer des relations humaines est moins aisé. A chacun de vouloir y contribuer !

Pour le dossier de notre cimetière communal, la procédure de reprise des tombes en état d'abandon débutée en 2005, arrive à son terme. Ces premières reprises vont nous permettre de commencer sa réorganisation et libérer quelques concessions.

Les travaux d'amélioration du chemin de « la Brossette » ont été réalisés (reste à faire l'enrobé) pour un montant de 11000 €.

Les orages de septembre nous ont imposé des dépenses non prévues notamment vers le four pour un coût de 10 000€ effectués par l'entreprise VACHER.

La commune a aussi renouvelé la lame à neige pour un montant de 5500 €

Des différentes commissions communales mises en place suite aux élections municipales de mars, le Centre Communal d'Action Sociale a déjà œuvré. De son enquête auprès des aînés du village sont ressortis deux souhaits principaux :

*pouvoir se réunir régulièrement à Lompnaz : pour cela la commune a décidé de mettre la salle polyvalente à leur disposition,*

*pouvoir organiser un transport : nous attendons vos propositions pour finaliser ce projet.*

Suffisamment rares pour qu'elles soient soulignées et encouragées : les deux nouvelles activités professionnelles ont vu le jour à Lompnaz.

L'entreprise familiale « herbes et

sens » de Madame et Monsieur BEUF et la société « Patok » de Monsieur Patrick CHALTON. Je leur laisse le soin de se présenter par le biais de ce bulletin.

En 2009, la commune doit aussi effectuer les opérations de recensement de la population. Madame Christine DESFARGES a gentiment accepté d'être notre agent recenseur. Par avance, je vous remercie de lui réserver un bon accueil.

A l'heure où j'écris ces quelques mots, le froid s'est abattu sur le village, bref « c'est le nord ». Normal, nous sommes tous « bienvenus chez les ch'tis » patron de la Saint Vincent 2009 et venez nombreux déguster les matefaims chez Georges « maître crêpier » de l'année !

Vous l'aurez compris, Lompnaz ne craint pas la crise ! Ne laissons pas la morosité nous gagner ! Plutôt que regretter ce que nous n'avons pas réussi hier, faisons tout pour réussir demain ! Voilà pourquoi j'ai accepté d'être votre maire pour un deuxième mandat.

Avec vous, ensemble nous avancerons ! Seul on va parfois plus vite, mais ensemble on va toujours plus loin.

Alors bonne et heureuse année 2009 à tous !

Le Maire,

François-Xavier DURAND

Mise en page et imprimée par :

W3Informatique, Lompnaz



## Les nouvelles entreprises chez nous



### L'entreprise Herbes & Sens

Arômes est née fin 2005 en Saône et Loire, dans la

"Bourgogne du Sud" comme

on dit là bas. La petite entreprise a commencé son périple dès 2006 par le conditionnement et la vente directe d'huiles essentielles et d'infusions sur les marchés et foires de la région bourgogne, puis s'est faite connaître plus particulièrement pour ses mélanges pour apéritifs aux plantes.

La préparation pour vin d'Hypocras, un succulent mélange de vin et d'épices, remontant à l'époque médiévale, permet à la petite entreprise de se développer dans cette région de grands crus. Quelques grandes caves du Mâconnais font confiance à ce nouveau type de produit régional et c'est le départ pour la revente en magasins.

En 2007 l'entreprise passe à la chambre des métiers pour la fabrication de baumes, savons artisanaux etc. La vente directe sur internet débute mais devient "sérieuse" 1 an plus tard en février 2008. Le local de Bourgogne devient trop petit et



Patok.dif sarl est une société en cours de création, siège social situé dans le quartier de la Suisse, Lompnaz,

gérant Patrick Chalton. Début d'activité est prévu d'ici fin janvier. La société commercialisera par internet tout type de produit, hors alimentaire. Nous vendons aux professionnels et particuliers et serons visibles dans les foires, expositions et marchés.

Dans un premier temps, nous avons ciblé 2 types de produits afin d'être compétitif, l'électroménager et l'outillage électroportatif professionnel. Le site Internet - [www.patok.fr](http://www.patok.fr) sera opérationnel dans les semaines suivantes avec un

c'est en cherchant de nouveaux locaux que la famille Beuf s'arrête à Lompnaz en été 2008 !

Chaleureusement accueillie par la farfouille, l'entreprise continue le développement de sa gamme avec la production artisanale d'huiles végétales cosmétiques avec le moulin de Chognes près de Montalieu.

Les projets pour 2009 sont d'acquiescer une presse pour produire sur place à Lompnaz, huile d'amande douce, de nigelle, sésame, mais aussi colza et tournesol "pays", et sur le plan commercial de débiter la vente directe en comités d'entreprise.

La boutique de vente directe est ouverte les après-midi, et on peut s'y fournir en huiles essentielles, tisanes, baumes, huiles cosmétiques .... sans oublier épices, vanille de Madagascar, et même les amandes d'Espagne qui servent à la confection de l'huile, tout ça disponible .... à prix direct pour les habitants de Lompnaz.

Et la boutique internet 24h / 24h : [www.herbesetsens.com](http://www.herbesetsens.com)

choix de produits électroménager – frigo, lave-vaisselle, lave-linge etc. Aussi disponible sur ebay, nous vous offrons en plus un choix de petit électroménager, cafetières, aspirateurs etc.

Afin d'offrir un service niveau supérieur à nos concurrents en vente par internet, nous nous occupons de la livraison des gros électroménagers en mains propres, sans intervention de transporteur. Concernant le SAV, le matériel électroménager est bien sûr garanti et en ce qui concerne l'outillage électroportatif, nous nous engageons à échanger tout matériel dans les 48 heures.

Je remercie M le Maire pour la possibilité de vous informer de cette début d'activité.

Patrick Chalton

## REGLEMENT du LOCAL COMMUNAL de préparation et de découpe

### Article 1 : objet du règlement

L'objet du présent règlement est de définir les conditions et les modalités auxquelles est soumis le local communal associatif de préparation et de découpe de la Commune de Lompnaz.

### Article 2 : mis à disposition du local communal

**A – Dans le cadre des activités d'animation du village**, ce local est mis à disposition à titre gratuit aux associations suivantes :

Société de chasse « la fraternelle »,  
Comité des fêtes, Sou des écoles,  
Pompiers.

### **B – En période de chasse :**

Ce local est exclusivement utilisé par la Société de Chasse « la fraternelle ». Chaque année, une convention de mise à disposition sera signée entre le Maire et le Président de la Société de chasse, fixant notamment une participation aux frais de fonctionnement.

Durant cette période des cas d'utilisation d'urgence par des particuliers pourront être acceptés après accord de la Société de chasse et du Maire.

### **C – Hors période de chasse :**

Ce local pourra être loué pour une utilisation privée, après accord de la mairie auprès des responsables suivants :

Paul BONNARD, Sylvain GIRAUD,  
François-Xavier DURAND

### Article 3 : Interdictions

Il est strictement interdit de :

abattre des animaux dans ce local, sortir le matériel, vendre de l'alcool, fumer.

### Article 4 : fonctionnement

La location comprend la mise à

disposition des deux salles de découpe et de la chambre froide. Pour l'utilisation du matériel de fabrication, il faudra impérativement l'accord du Président de la société de Chasse.

Quelque soit l'utilisation ou l'utilisateur (association ou particulier), le local devra être rendu **rangé** et **propre**.

L'accès et le parking étant commun avec les locaux du comité des fêtes et du Centre de Première Intervention des pompiers, les utilisateurs du local devront veiller au bon stationnement et à la bonne circulation.

### Article 5 : Assurance

La commune assurant le bâtiment pour l'incendie, le vol et les dégâts, toute association ou tout particulier utilisateur du local devra s'assurer en responsabilité civile.

La commune décline toutes responsabilités quand aux accidents pouvant survenir aux personnes.

### Article 6 : Tarifs

Pour les habitants de Lompnaz :  
**30 euros** par jour,

Pour les personnes extérieures au village : **60 euros** par jour.



## Commissions communales :

### Voirie Communale – Services Eaux et

#### Assainissement – Réseaux divers :

Madame Claude DECONFIN  
Messieurs André BABOLAT, Georges CANTIN, Sylvain GIRAUD, Eric JANIN, Paul LASSEIGNE

#### Bâtiments Communaux et Permis de Construire :

Messieurs André BABOLAT, Robert BABOLAT, Georges CANTIN, Sylvain GIRAUD, Eric JANIN, Paul LASSEIGNE et Marc VETTARD

#### Ouverture des plis et Finances :

Madame Christine GIRAUD  
Messieurs André BABOLAT,  
Robert BABOLAT, Paul BONNARD,  
Sylvain GIRAUD, Paul LASSEIGNE.

#### Affaires Scolaires :

Mesdames Claude DECONFIN et Christine GIRAUD  
Messieurs Sylvain GIRAUD et Marc VETTARD

#### Coupes Affouagères et ONF :

Messieurs André BABOLAT,  
Paul BONNARD, Georges CANTIN,  
Eric JANIN, Paul LASSEIGNE et Marc VETTARD

#### Numéros pratiques :

Mairie : 04 74 40 91 39  
fax : 04 74 40 93 56  
Salle des Fêtes : 04 74 40 93 50

#### Urgences :

Pompiers 18  
Gendarmerie 17  
SAMU 15

### CCAS

Madame Christine GIRAUD,  
Messieurs André BABOLAT,  
Paul BONNARD, Paul LASSEIGNE.

#### Représentant les Allocations Familiales :

Monsieur GAVIGNET Jacques,

#### Représentant les Associations des Retraites et des personnes âgées :

Madame Nicole ARNAUD

#### Représentant les Associations de personnes handicapées :

Mesdames BABOLAT Danièle et  
Josette LAURENCIN

#### Commission Communale des Impôts :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
GIRAUD Sylvain	GIRAUD Jean
BABOLAT Marie-Claude	BABOLAT Jean-Yves
FOLLIET TALON Guy	LASSEIGNE Paul
VETTARD Marc	BONNARD Paul
CANTIN Georges	BABOLAT Robert
BONNET Maurice	CARTAZ Raymond

#### Etat civil

##### **Décès**

Clotilde VERGER, 23/11/1913 - 29/10/2008  
Yvonne BABOLAT, 24/09/1946 - 17/11/2008

##### **Naissances**

Romaine, de Emilie et Sylvain GIRAUD le 30 septembre 2008

Meilleur vœux à nos employés municipaux ; Jean-Michel, Laurence et Rosie

## Comité des Fêtes

En premier, je veux adresser mes remerciements à Marie-Thérèse pour ses années à la tête du comité des fêtes; avec elle la vie du village s'est enrichie. J'espère pouvoir continuer d'une façon aussi efficace !

En 2008 nous avons fait une soirée dansante en février, le fleurissement du village en mai et la farfouille en août. La farfouille a bien marché avec plus d'une centaine d'exposants (un record pour nous). Nous avons servis plus de 600 repas midi et soir et je remercie tous ceux, membres du comité ou non, pour leur soutien et leur participation. Au niveau du bénéfice; un peu moins que l'année passée - les frais augmentent (boissons, viande etc.) et le temps n'était pas assez estival. Ne nous plaignons pas - tout s'est bien passé. Je remercie aussi les Pompiers qui ont géré le parking des visiteurs.

Comme vous l'avez vu aux Tir au Pigeons et à la farfouille, nous avons acheté un chapiteau tout neuf, qui nous offre plus de confort et conforme aux normes de sécurité. Un investissement de plus de 6000 €

Je profite de l'occasion pour vous rappeler « A quoi sert le Comité des Fêtes ? »

Le but du Comité est d'animer la vie du village pour tous les habitants. Avec un seul revenu - la farfouille - dans l'année nous avons investi pour le village pendant toutes ces années :

*Equiper pour la salle, chapiteau, friteuses, parasols, tables, chaises etc.*

*Les voyages, les repas dansants, et les autres manifestations subventionnées par la Comité.*

*Les fleurs, les dons au Téléthon —les dépenses continuent... et le travail pour organiser. Si vous voulez vous pouvez nous aider. Etre nombreux est toujours plus agréable et amusant.*

En espérant une bonne continuation, je souhaite une bonne année, et une bonne santé, à tous.

John

---

### Dates à retenir 2009

St Vincent	18 janvier
Boudin (Chasse)	14 février
Tournoi de Coinche (Ecole)	28 mars
Banquet de la Chasse	fin mars
Défilé déguisé, vente brioches	5 avril
Tartes (Ecole et Pompiers)	1 mai
Tir aux Pigeons	début juin
Kermesse	14 juin
Farfouille	9 août

---

### Sapeurs Pompiers

A partir du 1er janvier 2009, notre CPI fait partie intégrante des Pompiers départementaux, par son rattachement au centre de secours de Montagnieu – Serrières de Briord. Nous tenons à remercier les deux communes, pour leur soutien actif en équipement et leur investissement humain.

A nous désormais, d'être suffisamment sérieux et motivés pour suivre les formations exigées. Dès que le pied de sirène sera installé par la commune, nous serons directement reliés au SDIS, nous serons donc les premiers à intervenir.

Dans ce contexte précis, les gens motivés pour devenir pompiers doivent s'adresser à Philippe ZANDER ou Coraline BABOLAT qui assurent l'intérim, en l'absence de Christophe MORY

## Société de la Chasse

Le président, le bureau et les membres de la société veulent remercier le Conseil Municipal et le Maire pour leur courage à investir dans un local qui sert à la chasse pendant la saison, et bien sûr aux autres habitants du village pendant l'année ainsi qu'aux associations du village pour la préparation des manifestations.

La société, avec l'accord du Conseil Municipal, a mis en place le matériel de fabrication dans le local.

---

### Sou des Ecoles

Nos élèves ont beaucoup profité, avec les élèves de Bénonces et de Thézillieu, du voyage scolaire à Paris. Ils ont fait

connaissance de notre belle capitale en montant au 2<sup>ème</sup> étage de la Tour Eiffel, apprenant sur la lumière à la Cité de Science, étant impressionnés par le film sur l'ouragan à la Géode, voyant parmi d'autres œuvres formidables la Joconde au Musée du Louvre, et apprenant en riant aux expériences sur l'eau du Clown Pantoufle (Cousin Crad'eau)...

Les élèves de Lompnaz étaient réunis avec ceux de Bénonces et de Souclin pour une après-midi compétitive de cross au Tir aux Pigeons. Ils reprendront les séances de natation à St Vulbas plus tard dans l'année.

L'année scolaire s'est terminée avec la fête de la kermesse, une journée pleine d'amusement et de bonne humeur.

L'effectif de l'école a augmenté de presque 30%. Nous étions tristes que Solen BROCARD nous ait quitté pour aller à l'école de Lhuis. Mais nous sommes heureux d'accueillir Mattéo, Arthur et Noé

La saison 2008 –2009 s'est bien déroulée ; avec une forte population de sangliers—qui font de gros dégâts sur les terrains agricoles - nous avons prélevé plus de 50 bêtes à ce jour.

Nous remercions tous les bénévoles - en particulier les femmes - qui nous aident pour nos manifestations pendant l'année.

Nous pensons à notre Président, en ce moment en « incarcération » à Hauteville-Lompnes suite à son accident. Bon et prompt rétablissement, Roger !



BEUF qui ont redressé un peu l'équilibre de la classe: 5 garçons et 4 filles.

Nous félicitons l'institutrice Audrey ainsi que les enfants qui nous ont divertis par le spectacle captivant du « Conte de Noël » pendant une soirée pleine de charme et de

chaleur. Nous remercions tous ceux qui nous ont offert des lots pour la tombola, qui ont acheté les billets et les calendriers faits par les enfants et qui ont donné généreusement pour le Restos du Cœur.

Cette année les élèves profiteront d'une sortie scolaire à l'Intégral de Belley en février pour le spectacle « Le Petit Prince ».

Nous espérons vous accueillir nombreux pour la soirée de Coinche qui aura lieu le 28 février. Le matin du 5 avril nous ferons le porte à porte en défilé déguisés pour vendre les brioches au profit de l'école. Les dates de toutes les manifestations du Sou des Ecoles sont notées dans ce bulletin.

Merci à tous ceux qui nous aident avec leur générosité et qui nous permettent d'investir le plus que possible dans les matériaux, le transport et divers soutiens pour nos enfants et ceux du futur.